

A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et tout un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

AVIS.

Notre agent, M. E. DORION, collectera à partir de Lundi prochain, dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Louis, St. Jacques et Ste. Marie.

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'Opinion Publique, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 14 MARS, 1872.

ÇA ET LÀ.

M. le Dr. Marcell, de St. Eustache, publie dans le *Nouveau-Monde* des correspondances contre le rapport de M. Legge, sur le chemin de fer central et de colonisation. Il essaie de démontrer par des chiffres et des arguments nombreux que la route par St. Eustache est la plus courte et la plus avantageuse et que Ste. Thérèse et St. Jérôme devaient se contenter d'avoir des embranchements. Nous parlerons de cela dans notre prochain numéro, si l'espace nous le permet.

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Le Canada ne saurait prospérer en dehors des deux conditions suivantes: 1o La protection de son industrie; 2o l'existence d'un marché capable d'absorber ses produits.

Or, tout cela se trouverait réuni dans un traité de réciprocité complète, ou de libre échange absolu, basé sur l'uniformité des tarifs.

ASSEMBLÉE DU PARTI NATIONAL A QUEBEC LE 7 MARS.

Cette assemblée a été nombreuse et enthousiaste. M. Joly agissait comme président et M. Langelier comme secrétaire.

Des discours vigoureux furent prononcés par MM. Joly, Fournier, Pelletier, Fabre, O'Farrell, Plamondon, Taschereau, Parkyn, Fréchette, Gahan. Plusieurs hommes politiques avaient envoyé des lettres d'approbation et de sympathie, celle de M. Mercier, de St. Hyacinthe, est énergique et contient les raisons pour lesquelles il s'est séparé du parti conservateur.

M. Blake se contenta de dire qu'il regrette de ne pouvoir assister à cette réunion, mais le parti national se dit certain du concours et des sympathies du parti libéral du Haut-Canada. M. Blake aurait déclaré qu'il ne consentirait à aucun prix à s'allier au parti conservateur.

Des résolutions importantes furent adoptées contre les deux gouvernements. Elles déclarent que la Confédération n'a pas tenu ses promesses, que loin d'enrichir le Bas-Canada elle le ruine et elles disent que le salut du pays se trouve dans l'indépendance commerciale, la protection de l'industrie, et l'ouverture du marché américain à nos produits.

Le nouveau journal doit paraître à Montréal dans quelques jours. M. Fabre doit venir en prendre la direction; il laisserait pendant quelque temps l'*Evénement* entre les mains MM. Langelier, Taschereau et Fournier.

UN GROS INCIDENT.

Quoique les surprises soient à l'ordre du jour dans le monde politique, on ne s'attendait pas à celle que la lecture de l'hon. secrétaire d'Etat a produite. Aussi il ne s'est pas gêné M. Howe. En deux mots il a dit ni plus ni moins, qu'il était temps de montrer à l'Angleterre que nous ressentons l'indélicatesse de sa conduite à notre égard et de nous préserver des guerres où elle peut nous engager, et des traités injustes qu'elle fait pour acheter la paix à nos dépens.

Il a répudié le Traité de Washington et ridiculisé l'idée de chercher à lutter contre les Etats-Unis, lorsque l'Angleterre elle-même y renonce et rappelle ses bataillons.

Ces paroles énergiques ont mis le feu aux quatre coins du pays et soulevé les interprétations les plus diverses. Les uns ont crié au scandale, et considèrent la lecture de M. Howe comme un écart qui le rend indigne de faire partie plus longtemps du ministère. Ils disent que l'ancien tribun de la Nouvelle-Ecosse n'a cédé dans cette occasion, comme dans beaucoup d'autres, qu'à l'envie de faire du bruit, de faire parler de lui.

D'autres croient que le gouvernement ne pouvant faire accepter le traité de Washington et voulant prendre une atti-

tude énergique vis-à-vis de l'Angleterre, avait autorisé l'hon. M. Howe à lancer un ballon d'essai, à tâter l'opinion publique. Quelques journaux sont allés jusqu'à dire que Sir John A. Macdonald ferait l'annexion ou l'indépendance, comme il a fait la confédération, pour rester au pouvoir. Qui vivra verra! Mais il n'est pas besoin d'être prophète pour comprendre que nous sommes à la veille de quelque changement considérable dans notre existence politique. Il est impossible que le peuple canadien ne force pas enfin l'Angleterre de dire ce que signifie sa conduite à notre égard. C'est une question d'honneur et d'existence nationale.

M. J. S. WURTELE.

Quelques journaux ont annoncé que M. Wurtele, l'estimable avocat du *Trust & Loan*, doit se présenter dans le comté Yamaska aux prochaines élections fédérales. Nous sommes autorisés à déclarer que cette nouvelle est dénuée de tout fondement. Notre ami ne veut nullement, pour le présent, entrer dans la vie publique. C'est malheureusement un peu trop le cas de nos jours: ceux qui peuvent honorablement remplir un mandat ne le veulent pas; ceux qui en sont incapables le veulent trop.

UNE QUESTION.

On sait que le *Nouveau Monde* et le *Journal des Trois-Rivières* prétendent que la majorité n'a pas le droit de forcer la minorité à taxer ses propriétés. Le *Journal de Québec* leur demande comment il se fait que cette théologie si contraire au chemin de fer du Nord n'ait pas force de loi quand il s'agit du chemin de colonisation de St. Jérôme. Si la majorité a droit de taxer la minorité pour ce dernier, comment se fait-il qu'elle ne l'ait pas pour l'autre.

Et les églises! n'a-t-on pas le droit pour les bâtir de taxer la minorité?

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉTROPOLITAINE.

Tel est le nom d'une société que M. Alexis Brunet, avocat de cette ville, et plusieurs autres citoyens s'occupent en ce moment de fonder. Le but de cette société est d'offrir à ses membres un moyen sûr et avantageux de placer leurs économies et de les aider à acquérir des propriétés foncières ou autres valeurs moyennant un versement hebdomadaire de cinquante centimes. Chaque membre a droit à une appropriation de \$1,000 qui sera tirée au sort ou vendue à l'enchère, et c'est arrangé de manière que chacun aura une appropriation dans un délai qui d'après les calculs n'excèdera pas treize ans. Il existe déjà à Montréal deux ou trois sociétés de ce genre qui fonctionnent très bien.

L'expérience et l'habileté de M. Brunet sont une grande garantie pour le succès de cette société. Il a déjà fait ses preuves.

UNE BROCHURE PIQUANTE.

M. Fréchette a mis en brochure ses lettres au sujet des causeries du dimanche de M. A. B. Routhier. Sans approuver tout ce que M. Fréchette dit de M. Routhier en qui nous continuons d'avoir confiance malgré lui, on nous permettra de dire qu'en fait d'ironie, d'adresse, de finesse dans l'allusion et de souplesse dans le style, rien de mieux n'a été écrit dans le pays. A part deux ou trois pensées trop libérales et quelques passages trop rudes, les principes exposés dans ces lettres sont justes, raisonnables aussi conformes au bon sens qu'à la vérité. D'ailleurs, il n'y a qu'une opinion sur ces lettres dans le monde littéraire.

Notre excellent concitoyen M. C. S. Cherrier a envoyé \$50 aux hommes de la brigade du feu de Montréal avec une lettre dans laquelle il rend un hommage flatteur à la manière admirable avec laquelle ils remplissent leurs pénibles devoirs. C'est un bonheur, lorsque les premiers citoyens d'un pays et d'une ville savent ainsi récompenser le mérite de ceux qui rendent de si grands services à la société.

L. O. DAVID.

AVIS.

La *Minerve* prétend connaître les auteurs des "Silhouettes littéraires." A la *Minerve* comme à tous ceux qui se livrent à des conjectures sur le sujet, nous disons: cherchez et vous ne trouverez pas.

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Rédacteurs de l'OPINION PUBLIQUE,

J'avais l'intention de laisser, à certains individus, le plaisir malveillant de me calomnier, me trouvant trop peu d'importance pour parler de moi, et n'ayant pas l'habitude de répondre aux personnalités; mais je crois qu'il est devenu nécessaire de modérer l'ardeur de ces gaillards.

Il y a quelques jours, c'était la *Minerve* qui larmoyait sur le sort de la société de colonisation de Hull, parce que j'en suis le secrétaire-trésorier.

Je n'ai pas voulu répondre à cela. Il répugnait assez à tout honnête homme de lire un semblable entrefilet dans les colonnes d'un journal de l'importance de la *Minerve*, surtout en

sachant que le motif de cet entrefilet n'était qu'une vengeance personnelle. En recommençant, contre moi, ses lâches procédés de l'automne dernier, croit-elle les justifier? Qu'elle prenne garde, la *Minerve*! si elle recommence, je pourrais bien renouveler la leçon que j'ai été forcé de lui donner, et cette fois, on rossera peut-être un peu plus fort: *Par pari refertur est un adage qu'on saura mettre en pratique tempore et loco praelibatis.*

Aujourd'hui, c'est un anonyme, qui prend occasion d'une correspondance publiée le 25 janvier dernier, dans l'*Opinion Publique*, pour sortir de l'ombre et m'injurier, sous prétexte que mon nom y est incidemment mentionné.

Il y a des gens comme ceux-là, qui prennent plaisir à lancer de la boue sur les personnes qui ont l'inconvénient de les offenser—c'est un plaisir plus simple qu'innocent.

Cependant, celui-ci, je lui pardonne volontiers; car son crâne est à l'état de viduité, si j'en juge par la phrase suivante, où il a même cru mettre de l'esprit dans un soulèvement:—"Je suis surpris que C. M., un homme de talent, se fasse ainsi l'adorateur d'une petite divinité dont la puissance occulte n'a pas, jusqu'aujourd'hui, porté son culte au-delà de son village adoptif."

L. O. L. voulait peut-être exprimer, par cela, qu'il vaut mieux faire comme lui, en démenageant de ville en village, et vice versa sans jamais amasser de mousse. Quant à cela, M. le correspondant a le tort de laisser croire à Hull qu'il le quittera bientôt. Quelques malins, à ce propos, ont fait la remarque que ce ne serait pas tout à fait fâcheux.

Chose étonnante pour nous, Canadiens, messieurs les Rédacteurs, on m'accuse d'être trop Canadien, et cela parce que je combats sans cesse—comme j'ai toujours combattu—le fanatisme trop prononcé de beaucoup d'Anglais; mais si je n'étais conduit que par les préjugés de race et de religion, je ne serais pas, à l'heure qu'il est, supporté (politiquement parlant) par des Anglais du poids de R. Wright, éc., Wm. McKay Wright, éc., Dr. C. E. Graham, etc. Quelqu'un peut-il dire que ces messieurs ne sont pas du meilleur acabit?

Pourtant, tout s'explique, si l'on remarque que ces derniers ne sont pas orangistes, tandis que les initiales du correspondant L. O. L. veulent dire *Loyal Orange Lodge*—ce qui est synonyme de "Mort aux Canadiens."

Toutefois, si le loyal orangiste s'attaque à moi parce qu'on a dit que j'étais le chef des Canadiens de Hull, pour son repos, je le prévins que je ne me suis jamais constitué le chef des Canadiens de Hull. Quand même, Hull n'est plus une bourgade, et ses habitants n'ont pas besoin de chef de ce genre.

Ce partisan de *Loyal Orange Lodge* est tout frais éclos, ou trop nouvellement débarrassé ici, sinon il saurait que je n'ai pas opposé la candidature de M. Eddy au Conseil Municipal, comme il le dit, puisque M. Eddy a été élu sans opposition.

Ce fait seul renverse encore l'avancé de L. O. L. disant, qu'on ne "se fait pas scrupule de vouloir interdire aux riches propriétaires Anglais et Américains du canton de Hull d'être représentés dans le conseil municipal." Mais L. O. L. a fait erreur sans doute parce que je n'ai pas admis la partialité criante de M. Eddy qui, profitant de son influence directe, ne voulait accorder que deux conseillers canadiens pour représenter près des trois quarts de la population se trouvant canadienne-française. M. Eddy avait eu aussi la pensée malheureuse de ne choisir pour conseillers que ses partisans politiques. Le township en a décidé autrement en élisant, par une majorité de 132, cinq Canadiens-Français indépendants, malgré les efforts de M. Eddy et de ses stipendiés.

Suis-je coupable d'avoir aidé le public à faire ce choix?

Un autre avancé de L. O. L. avancé aussi malhonnête mais plus injurieux que les autres, c'est que "je fus même jusqu'à exciter les passions populaires contre un avocat d'Aylmer." Ce même avocat ou P. Aylmer, éc., déclarait, le 2 courant à Hull, en présence de MM. E. Prudhomme, marchand-ferblantier de Hull, C. P. Dorion, même occupation, d'Ottawa et E. Dorion, voiturier aussi d'Ottawa, "que cet avancé est faux, qu'il n'a jamais rencontré en public un homme plus loyal que moi."

Après cela le partisan orangiste en revient toujours aux personnalités, s'il tient tant à me faire descendre là, la prochaine fois on passera par la petite rue St. Jacques, on ira à Arthabaska, pour de là filer jusqu'à Québec et je suis persuadé que dans cette pérégrination, on cueillera des informations qui vaudront plusieurs pièces "dor-sonnant."

En terminant, permettez-moi MM. les rédacteurs, d'ajouter que j'ai éprouvé plus de peine que de colère en lisant de semblables articles contre un jeune homme qui cherche avec difficulté, à se frayer un chemin dans le monde. Je trouvais aussi plus digne de pitié que de blâme ces Canadiens qui viennent par ces moyens satisfaire leurs désirs en vieux et cherchent à s'élever sur les lambeaux de la réputation d'un jeune compatriote.

Il est vrai que de tout temps il y eut de ces êtres,—c'est un de ceux-là qui faisait dire à Horace: *In patris civeres suis minxit.*

Je suis, MM. les rédacteurs,

Avec considération, votre, etc.,

CHARLES LEDUC.

Hull, 4 mars 1872.

On dit qu'un grand nombre d'électeurs des comtés de Drummond et Arthabaska, ont prié M. le notaire Tessier de Warwick de vouloir bien se laisser porter comme candidat pour la chambre fédérale. Quoique conservateur, M. Tessier a été un des plus chauds supports de M. Laurier aux dernières élections locales, contre M. Hemming.

Le *Messenger de Sorel*, que nous avons souvent l'occasion de citer, nous apprend que des mesures viennent d'être prises qui assurent la construction du chemin de fer de *Montréal, Chambly et Sorel*.

Il s'agit de relier la ville de Sorel et le district du Richelieu au réseau du Grand-Tronc en construisant un chemin à lisses qui laisserait Sorel irait aboutir à St. Lambert.

Une charte a été obtenue à la dernière session du Parlement de Québec.

M. L. A. Senécal est allé aux Etats-Unis pour faire des arrangements pour la construction du chemin. Son voyage a pleinement réussi.

L'auteur de tant de petites toiles charmantes de scènes si vraies de la vie canadienne, M. Keighoff, vient de mourir subitement à Chicago.

M. Montpetit a donné une conférence devant l'Institut Canadien d'Ottawa sur la question de l'Alabama.

Par proclamation du gouverneur, le 15 d'avril sera considéré comme jour de fête dans toute la Puissance, en commémoration du rétablissement de la santé du Prince de Galles.